



**ECOLE POLYTECHNIQUE UNIVERSITAIRE POLYTECH
ANGERS**

NANTES

**DONNÉES CERTIFIÉES PAR LA DIRECTION DE L'ÉCOLE A LA DEMANDE DE LA CTI
CAMPAGNE 2020**

DONNÉES PUBLIÉES À LA DEMANDE DE LA COMMISSION DES TITRES D'INGÉNIEUR [CTI] EN CONFORMITÉ AVEC LES STANDARDS DE L'ESPACE EUROPÉEN D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR [EEES]

La CTI et les Écoles d'ingénieurs qu'elle évalue se conforment aux standards européens adoptés par les ministres de l'enseignement supérieur de l'espace européen (Bergen, 2005 ; Erevan, 2015). Parmi ces standards, il y a l'exigence - pour les Écoles et Établissements - de rendre publiques des informations sincères sur leur offre de formation.

Dans cette perspective, il est demandé à chaque École d'ingénieurs de renseigner, une fois par an et pour la 8ème année consécutive, les données de ce formulaire en vue de leur transmission à la CTI et de leur publication sur [le site Internet de la CTI](#) et de l'École.

Nous vous rappelons que ces données engagent la responsabilité du Directeur/de la Directrice de l'École et attirons votre attention sur l'importance de leur exactitude. Une charte prévue à cet effet est à valider par le Directeur de l'École en début de questionnaire.

Cette année, la date limite pour actualiser les informations est le **27/07/2020** (portail ouvert jusqu'à 23h59). Néanmoins, les Écoles concernées par la campagne d'évaluation en cours doivent transmettre ces données le plus tôt possible.

En effet, si vous devez déposer cette année un dossier de demande d'accréditation auprès du Greffe de la CTI, nous vous demandons d'ajouter à votre dossier votre fiche de données au format PDF, ainsi que toutes celles des années précédentes, depuis votre dernier audit périodique.

ÉVOLUTIONS ET INFORMATIONS PRATIQUES

Le formulaire est révisé chaque année, notamment grâce à une consultation des Écoles d'ingénieurs par l'intermédiaire de la CDEFI.

Cette année, les évolutions principales portent sur :

1. L'ajout d'une **charte** en première page du document afin d'insister sur l'engagement pris par le directeur de l'École qui est celui qui « certifie » les données du formulaire CTI.
2. Le retour à un **questionnaire unique** avec :
 - la suppression de la question sur le **budget de fonctionnement** de l'École, car la donnée est jugée sensible si divulguée telle quelle au grand public.
Cette donnée très variable en fonction du contexte de chaque École doit être examinée et explicitée dans le cadre d'un audit afin de la définir comme un indicateur pertinent ;
 - la suppression de la question sur le **personnel administratif et technique** dont l'activité principale est liée à l'activité pédagogique de l'École, jugée difficile à vérifier en fonction des critères qui seront retenus par les Écoles.
Ces éléments seront à la place vérifiés et traités dans le cadre des audits.
 - la réinjection des questions relatives aux taux d'encadrement masquées l'année passée à l'affichage public.
Ces données ont été précisées afin d'éviter au maximum les erreurs d'interprétation.
3. La mise en place d'une **aide à la saisie** au format PDF afin d'apporter des précisions sur les attendus des questions sujettes à interprétation.
Cette aide à la saisie devra donc impérativement transmise à tout personnel de l'École en charge de remplir une partie des données certifiées.
4. Une précision de **définitions et méthodes de calcul** (salaires médians, durée d'obtention du diplôme, notion de face à face pédagogique, équivalents temps plein, distinction entre École et Établissement...)
5. La précision des **années de référence** à utiliser pour remplir le formulaire désormais en début de chaque bloc.
6. L'ajout de questions sur l'enseignement en **distanciel**.

Rappels

Dans l'ensemble de cette fiche, on se focalise sur les apprenants inscrits en cycle ingénieur. Seules les cases faisant explicitement référence à d'autres diplômes dérogent à cette règle.

Ces données ayant aussi pour intérêt d'être consolidées afin d'obtenir des chiffres réels sur les ingénieurs et élèves ingénieurs des Écoles d'ingénieurs françaises, la saisie des données de l'item 1.16 et du chapitre II sont obligatoires à la validation du formulaire.

Nous attirons votre attention sur le bloc de saisie « Particularités » en fin de formulaire, qui permet de mentionner des éléments caractéristiques n'ayant pu trouver leur place dans le corps du formulaire.

Les informations dont la CTI dispose d'ores et déjà sont pré-remplies. Les informations publiées au journal officiel ne sont pas modifiables (nom légal de l'École, intitulés des formations, durée et période de l'habilitation).

Pour signaler d'éventuelles erreurs (même en dehors de la période de saisie) ou pour toute information complémentaire, merci de contacter le pôle Qualité à l'adresse suivante :

qualite@cti-commission.fr ou par téléphone au 0033 1 73 04 34 35).

ANNÉES DE RÉFÉRENCE UTILISÉES DANS CETTE FICHE

- Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire **2018-2019**
- Mesures sur les « entrants » : rentrée de septembre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les inscrits : inscrits au titre de l'année universitaire **2019-2020**
- Mesures sur les données administratives (financières, personnels ...) : année civile **2019** ou année universitaire **2018-2019**

I. ÉCOLE QUI DÉLIVRE LE[S] DIPLÔME[S] D'INGÉNIEUR

I.1	Nom légal de l'École	Ecole polytechnique universitaire Polytech Angers		
I.2	Nom de marque	Polytech Angers		
I.3	Nom / Sigle / Appellation	EPU Angers		
I.4	Date de création de l'École actuelle	11/05/2019		
I.5	Nom(s) et date(s) de création(s) de(s) École(s) dont est issue l'École actuelle	11/12/2006 : création de l'ISTIA		
I.6	Statut juridique	L713-9		
I.7	Adresse du siège de l'École	62 avenue notre dame du lac 49000 ANGERS		
I.8	Nom de l'Établissement	Université d'Angers		
I.9	Adresse du siège de l'Établissement	40, rue de Rennes 49000 ANGERS		
I.10	Nom du directeur / de la directrice	Monsieur Fabrice GUERIN		
I.11	Numéro de téléphone pour obtenir des renseignements sur l'École	02 44 68 75 00		
I.12	Adresse de messagerie pour demander des renseignements sur l'École	contact@polytech-angers.fr		
I.13	Site internet de l'École	http://www.polytech-angers.fr/fr/index.html		
I.14	Ministère(s) de tutelle(s)	Enseignement supérieur		
I.14.b	Communauté(s) d'appartenance (COMUEs ou autres types de regroupement)	COMUE expérimentale Angers - Le Mans (1er janvier 2021)		
I.14.c	Réseau(x) d'appartenance de l'École	Polytech		
I.15	École publique ou privée	Public		
I.16.a	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation de niveau bac à bac +6 de l'École (prépas, cycle ingénieur, masters, mastères spécialisés, bachelors, doubles diplômes...), hors doctorat	Nombre total		Dont doubles diplômes au sein de la même École (ex : diplôme d'ingénieur et master)
		Hommes	575	5
		Femmes	346	
		Total	921	5

		Nombre d'apprenants ingénieurs			Nombre d'apprenants ingénieurs de spécialisation		
		Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
I.16.b.1	Nombre total d'apprenants inscrits dans une formation conduisant au titre d'ingénieur et d'ingénieur de spécialisation						
	Hommes	497					
	Femmes	296					
	Total	793					

I.16.b.2 Nombre total d'apprenants en contrats de professionnalisation parmi ceux comptabilisés en I.16.b.1 **67**

I.16.b.3 Nombre de dossiers en cours de VAE parmi les apprenants comptabilisés en I.16.b.1

Nombre d'enseignants statutaires sans mission de recherche (personnes physiques) intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.a Les activités à prendre en compte correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des apprenants. (N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.) **10**

Nombre d'"**équivalents temps plein**" parmi les enseignants statutaires **sans mission de recherche** intervenant dans le suivi des activités de formation et dont :

- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement;
- et l'activité principale se trouve dans l'École.

I.17.b **9,5**

Les activités à comptabiliser correspondent aux **actes pédagogiques (face-à-face pédagogique¹**, encadrement de projets, coordination, ingénierie de formation...) au service des étudiants.

Nombre d'enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.a
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST²);
 - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 65**

(N.B : se référer aux heures données sur la maquette pour réaliser la(les) formation(s) d'ingénieur ou la fiche de service de l'enseignant.)

Nombre d'"**équivalents temps plein**" dans l'enseignement et le suivi des activités de formation par des enseignants chercheurs **ayant une mission d'enseignement et de recherche** dont :

- I.18.b
- l'employeur principal est l'École ou l'Établissement (sauf pour les PAST²);
 - et l'activité principale se trouve dans l'École.
- 57,5**

I.19	Nombre total d'intervenants extérieurs à l'École et provenant du monde économique (hors recherche) qui ont une activité de pédagogie active au service des apprenants ingénieurs.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		70	139	17

I.20	Nombre total d' intervenants extérieurs à l'École travaillant dans un organisme de recherche (non comptés en I.19) qui ont une activité de pédagogie active au service des élèves ingénieurs dans l'École.	< à 8h	>= à 8h et < à 64h	>= à 64h
		2	2	

I.21	Nombre d'HDR parmi le corps enseignant répertorié dans les items I.17 à I.20	21
------	--	-----------

I.22	Nombre de titulaires d'un doctorat parmi le corps enseignant (items I.17 à I.20)	54
------	--	-----------

I.23 Enseignement distanciel

	Formation initiale sous statut étudiant	Formation initiale sous statut d'apprenti	Formation continue
Combien d'ECTS au maximum sont délivrés en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?			
Combien d'heures au maximum sont délivrées en distanciel pour chaque type de voie en Formation d'ingénieur ?			
Quelle(s) plateforme(s) utilisez-vous pour le distanciel ?			

II. INFORMATIONS DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR ACCRÉDITÉES DE L'ÉCOLE

II.1. INFORMATIONS GÉNÉRALES DES FORMATIONS

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

II.1.1	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Bâtiment et Sécurité	
II.1.2	Domaine de rattachement du diplôme	Civil Engineering	
II.1.3	Intitulé de ce diplôme en anglais	Engineering Master Degree in Civil and Building Systems Engineering	
II.1.4	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1	Bâtiment
		Mot clé 2	Exploitation-maintenance
		Mot clé 3	Sécurité et risque incendie
		Mot clé 4	Systèmes et équipements du bâtiment
		Mot clé 5	Gestion technique
		Mot clé 6	Ingénierie immobilière
		Mot clé 7	Efficacité énergétique des bâtiments
		Mot clé 8	Facility Management (FM)
		Mot clé 9	Property Management (PM)
		Mot clé 10	Assistance à la maîtrise d'ouvrage (AMO)
II.1.5	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	en cours	
II.1.6	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	Habilitation à délivrer la certification professionnelle de SSIAP3 (chef de Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personne)	
II.1.7	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant	
II.1.8	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)	
II.1.9	Dernière rentrée universitaire accréditée	2025	
II.1.10	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	62 avenue Notre Dame du Lac 49000 ANGERS	

II.1.11.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)		TOEIC			
		Niveau requis		785 ou niveau B2			
II.1.11.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100					
II.1.12	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée						
II.1.13.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise						
			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par apprenant	1427	211	116	84	60
		Crédits ECTS attribués	106	14	10	5	5
II.1.13.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			47		
		Crédits ECTS attribués			40		
II.1.14.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	601					
II.1.14.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.15	Formation labellisée EUR-ACE®	Non					

II.1.16	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	"-Partage de ressources pédagogiques à l'échelle du réseau Polytech Angers - Co-organisation de conférences destinées aux industriels et aux étudiants sur les enjeux de la digitalisation - Organisation de plusieurs webinaires à destination des enseignants autour des outils et des modalités d'enseignement à distance - Mise en place d'espaces de travail collaboratif distribué pour assurer une hybridation entre enseignement en présentiel et à distance"
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	"-Développement d'ateliers thématiques au Fablab et mise en place d'un programme interdisciplinaire et inter-établissement, de création artistique et de technologie du numérique -Création d'un espace de mutualisation de pratiques et ressources pédagogiques en interne et accompagnement des enseignants dans la transformation de leurs modalités d'enseignement et d'évaluation"
II.1.17	Voie et partenariat	Formation continue	
II.1.18	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)	
II.1.19	Dernière rentrée universitaire accréditée	2025	
II.1.20	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	62 avenue Notre Dame du Lac 49000 ANGERS	
II.1.21.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC
		Niveau requis	785 niveau B2
II.1.21.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100	

			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 22.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	1427	211	116	84	60
		Crédits ECTS attribués	106	14	10	5	5
II.1. 22.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			47		
		Crédits ECTS attribués			40		
II.1. 23.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	5451					
II.1. 23.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.24	Formation labellisée EUR-ACE®	Non					
II.1.25	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	"-Partage de ressources pédagogiques à l'échelle du réseau Polytech Angers - Co-organisation de conférences destinées aux industriels et aux étudiants sur les enjeux de la digitalisation - Organisation de plusieurs webinaires à destination des enseignants autour des outils et des modalités d'enseignement à distance - Mise en place d'espaces de travail collaboratif distribué pour assurer une hybridation entre enseignement en présentiel et à distance"				
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	"-Développement d'ateliers thématiques au Fablab et mise en place d'un programme interdisciplinaire et inter-établissement, de création artistique et de technologie du numérique -Création d'un espace de mutualisation de pratiques et ressources pédagogiques en interne et accompagnement des enseignants dans la transformation de leurs modalités d'enseignement et d'évaluation"				

II.1.26	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie biologique et Santé	
II.1.27	Domaine de rattachement du diplôme	Biological Engineering	
II.1.28	Intitulé de ce diplôme en anglais	Biological engineering and health systems	
II.1.29	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1	Santé
		Mot clé 2	Recherche et développement
		Mot clé 3	Management et gestion
		Mot clé 4	Innovation-conception
		Mot clé 5	Qualité
		Mot clé 6	Risque-sécurité
		Mot clé 7	Biotechnologies
		Mot clé 8	Agroalimentaire
		Mot clé 9	Cosmétique
		Mot clé 10	Sanitaire Médico-social
II.1.30	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	EN COURS	
II.1.31	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	/	
II.1.32	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant	
II.1.33	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)	
II.1.34	Dernière rentrée universitaire accréditée	2025	
II.1.35	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	16 boulevard Daviers 49000 ANGERS	
II.1.36.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC
		Niveau requis	785 ou niveau B2
II.1.36.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100	
II.1.37	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée		

			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 38.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	1550	232	124	88	36
		Crédits ECTS attribués	102	15	13	5	3
II.1. 38.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			47		
		Crédits ECTS attribués			42		
II.1. 39.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	601					
II.1. 39.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.40	Formation labellisée EUR-ACE®	Non					
II.1.41	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description) Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	"-Partage de ressources pédagogiques à l'échelle du réseau Polytech Angers - Co-organisation de conférences destinées aux industriels et aux étudiants sur les enjeux de la digitalisation - Organisation de plusieurs webinaires à destination des enseignants autour des outils et des modalités d'enseignement à distance - Mise en place d'espaces de travail collaboratif distribué pour assurer une hybridation entre enseignement en présentiel et à distance" "-Développement d'ateliers thématiques au Fablab et mise en place d'un programme interdisciplinaire et inter-établissement, de création artistique et de technologie du numérique -Création d'un espace de mutualisation de pratiques et ressources pédagogiques en interne et accompagnement des enseignants dans la transformation de leurs modalités d'enseignement et d'évaluation"				

II.1.42	Voie et partenariat	Formation continue					
II.1.43	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)					
II.1.44	Dernière rentrée universitaire accréditée	2025					
II.1.45	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	16 boulevard Daviers 49000 ANGERS					
II.1.46.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)				TOEIC	
		Niveau requis				785 niveau B2	
II.1.46.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100					
II.1.47.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise						
			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par apprenant	1550	232	124	88	36
		Crédits ECTS attribués	102	15	13	5	3
II.1.47.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant				47	
		Crédits ECTS attribués				42	
II.1.48.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	5451					
II.1.48.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.49	Formation labellisée EUR-ACE®	Non					

II.1.50 Innovation pédagogique dans la formation
(5 lignes maximum par champ)

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

"-Partage de ressources pédagogiques à l'échelle du réseau Polytech Angers - Co-organisation de conférences destinées aux industriels et aux étudiants sur les enjeux de la digitalisation - Organisation de plusieurs webinaires à destination des enseignants autour des outils et des modalités d'enseignement à distance - Mise en place d'espaces de travail collaboratif distribué pour assurer une hybridation entre enseignement en présentiel et à distance"

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

"-Développement d'ateliers thématiques au Fablab et mise en place d'un programme interdisciplinaire et inter-établissement, de création artistique et de technologie du numérique -Création d'un espace de mutualisation de pratiques et ressources pédagogiques en interne et accompagnement des enseignants dans la transformation de leurs modalités d'enseignement et d'évaluation"

II.1.51 Intitulé exact du diplôme d'ingénieur

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie industriel

II.1.52 Domaine de rattachement du diplôme

Industrial Engineering
Systems Engineering

II.1.53 Intitulé de ce diplôme en anglais

Industrial engineering

II.1.54 Caractéristiques du diplôme d'ingénieur

Mot clé 1	Qualité
Mot clé 2	Innovation
Mot clé 3	Fiabilité
Mot clé 4	Mécatronique
Mot clé 5	Sureté de fonctionnement
Mot clé 6	Conception
Mot clé 7	Management de la connaissance
Mot clé 8	Ingénierie système
Mot clé 9	Lean management
Mot clé 10	Gestion de projets industriels

II.1.55	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	EN COURS					
II.1.56	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	/					
II.1.57	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant					
II.1.58	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)					
II.1.59	Dernière rentrée universitaire accréditée	2025					
II.1.60	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	62 avenue Notre Dame du Lac 49000 ANGERS					
II.1.61.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)			TOEIC		
		Niveau requis			785 ou niveau B2		
II.1.61.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100					
II.1.62	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée						
II.1.63.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise						
			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par apprenant	1452	263	116	84	48
		Crédits ECTS attribués	100	15	11	5	4
II.1.63.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			47		
		Crédits ECTS attribués			45		
II.1.64.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	601					
II.1.64.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.65	Formation labellisée EUR-ACE®	Non					

II.1.66	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	"-Partage de ressources pédagogiques à l'échelle du réseau Polytech Angers - Co-organisation de conférences destinées aux industriels et aux étudiants sur les enjeux de la digitalisation - Organisation de plusieurs webinaires à destination des enseignants autour des outils et des modalités d'enseignement à distance - Mise en place d'espaces de travail collaboratif distribué pour assurer une hybridation entre enseignement en présentiel et à distance"
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	"-Développement d'ateliers thématiques au Fablab et mise en place d'un programme interdisciplinaire et inter-établissement, de création artistique et de technologie du numérique -Création d'un espace de mutualisation de pratiques et ressources pédagogiques en interne et accompagnement des enseignants dans la transformation de leurs modalités d'enseignement et d'évaluation"
II.1.67	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'apprenti (partenariat En partenariat avec l'ITII Pays de la Loire)	
II.1.68	Durée accréditation CTI	3 an(s) (Restreinte)	
II.1.69	Dernière rentrée universitaire accréditée	2023	
II.1.70	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation		
II.1.71.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	
		Niveau requis	
II.1.71.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère		

		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 72.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant				
		Crédits ECTS attribués				
II.1. 72.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant				
		Crédits ECTS attribués				
II.1. 73.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1. 73.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)					
II.1.74	Formation labellisée EUR-ACE®	Non				
II.1.75	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)				
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)				
II.1.76	Voie et partenariat	Formation continue				
II.1.77	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)				
II.1.78	Dernière rentrée universitaire accréditée	2025				
II.1.79	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	62 avenue Notre Dame du Lac 49000 ANGERS				
II.1.80.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC			
		Niveau requis	785 niveau B2			
II.1.80.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100				

			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 81.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	1452	263	116	84	48
		Crédits ECTS attribués	100	15	11	5	4
II.1. 81.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			47		
		Crédits ECTS attribués			45		
II.1. 82.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	5451					
II.1. 82.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.83	Formation labellisée EUR-ACE®	Non					
II.1.84	Innovation pédagogique dans la formation (5 lignes maximum par champ)	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description) Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	"-Partage de ressources pédagogiques à l'échelle du réseau Polytech Angers - Co-organisation de conférences destinées aux industriels et aux étudiants sur les enjeux de la digitalisation - Organisation de plusieurs webinaires à destination des enseignants autour des outils et des modalités d'enseignement à distance - Mise en place d'espaces de travail collaboratif distribué pour assurer une hybridation entre enseignement en présentiel et à distance" "-Développement d'ateliers thématiques au Fablab et mise en place d'un programme interdisciplinaire et inter-établissement, de création artistique et de technologie du numérique -Création d'un espace de mutualisation de pratiques et ressources pédagogiques en interne et accompagnement des enseignants dans la transformation de leurs modalités d'enseignement et d'évaluation"				

II.1.85	Intitulé exact du diplôme d'ingénieur	Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Automatique et Informatique	
II.1.86	Domaine de rattachement du diplôme	Computer Engineering Industrial Engineering	
II.1.87	Intitulé de ce diplôme en anglais	Computer Engineering and Control Engineering	
II.1.88	Caractéristiques du diplôme d'ingénieur	Mot clé 1	Systèmes Automatisés
		Mot clé 2	Génie Informatique
		Mot clé 3	Robotique
		Mot clé 4	Interface homme machine
		Mot clé 5	Réalité virtuelle
		Mot clé 6	Cyber sécurité
		Mot clé 7	Systèmes cyber physique
		Mot clé 8	Informatique de service et de gestion
		Mot clé 9	Automatismes industriels
		Mot clé 10	Informatique industrielle
II.1.89	Objectif de la formation : lien vers la fiche RNCP de cette formation	EN COURS	
II.1.90	Habilitations ou labels de qualité obtenus et date de fin (autres qu'accréditation CTI, label Eur-Ace et labels Développement Durable)	/	
II.1.91	Voie et partenariat	Formation initiale sous statut d'étudiant	
II.1.92	Durée accréditation CTI	5 an(s) (Maximale)	
II.1.93	Dernière rentrée universitaire accréditée	2025	
II.1.94	Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation	62 avenue Notre Dame du Lac 49000 ANGERS	
II.1.95.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)	TOEIC
		Niveau requis	785 ou niveau B2
II.1.95.b	Pourcentage d'apprenants étudiant une seconde langue étrangère	100	
II.1.96	Pourcentage d'étudiants effectuant une césure, quelle qu'en soit la durée		

			Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
II.1. 97.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise	Heures encadrées par apprenant	1554	283	116	84	48
		Crédits ECTS attribués	100	17	9	5	4
II.1. 97.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant			47		
		Crédits ECTS attribués			45		
II.1. 98.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	601					
II.1. 98.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.99	Formation labellisée EUR-ACE®	Non					
II.1.100 (5 lignes maximum par champ)	Innovation pédagogique dans la formation	Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)	"-Partage de ressources pédagogiques à l'échelle du réseau Polytech Angers - Co-organisation de conférences destinées aux industriels et aux étudiants sur les enjeux de la digitalisation - Organisation de plusieurs webinaires à destination des enseignants autour des outils et des modalités d'enseignement à distance - Mise en place d'espaces de travail collaboratif distribué pour assurer une hybridation entre enseignement en présentiel et à distance"				
		Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)	"-Développement d'ateliers thématiques au Fablab et mise en place d'un programme interdisciplinaire et inter-établissement, de création artistique et de technologie du numérique -Création d'un espace de mutualisation de pratiques et ressources pédagogiques en interne et accompagnement des enseignants dans la transformation de leurs modalités d'enseignement et d'évaluation"				

II.1.101 Voie et partenariat		Formation continue					
II.1.102 Durée accréditation CTI		5 an(s) (Maximale)					
II.1.103 Dernière rentrée universitaire accréditée		2025					
II.1.104 Adresse(s) du(es) site(s) où s'effectue la formation		62 avenue Notre Dame du Lac 49000 ANGERS					
II.1.105.a	Exigence en anglais pour l'obtention du diplôme	Nom du(des) test(s)				TOEIC	
		Niveau requis				785 Niveau B2	
II.1.105.b Pourcentage d'apprenants étudiant une Seconde langue étrangère							
II.1.106.a	Contenu de la formation hors périodes en entreprise		Formation Scient. et Tech.	Formation Eco., Soc. Hum. et Culturelle	Anglais	Autre(s) Langue(s)	Sport
		Heures encadrées par apprenant	1554	283	116	84	48
		Crédits ECTS attribués	100	17	9	5	4
II.1.106.b	Contenu des périodes minimales en entreprise ou en laboratoire dans la formation (hors contrat pro)	Nombre de semaines (35h00) par apprenant				47	
		Crédits ECTS attribués				45	
II.1.107.a	Montant annuel obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)	5451					
II.1.107.b	Montant annuel non obligatoire à la préparation du diplôme versé à l'École par apprenant (hors CVEC - euros)						
II.1.108 Formation labellisée EUR-ACE®		Non					

Innovation pédagogique dans la formation
II.1.109 (5 lignes maximum par champ)

Place du numérique dans les approches pédagogiques mises en œuvre (exemples et brève description)

"-Partage de ressources pédagogiques à l'échelle du réseau Polytech Angers - Co-organisation de conférences destinées aux industriels et aux étudiants sur les enjeux de la digitalisation - Organisation de plusieurs webinaires à destination des enseignants autour des outils et des modalités d'enseignement à distance - Mise en place d'espaces de travail collaboratif distribué pour assurer une hybridation entre enseignement en présentiel et à distance"

Implémentation de nouvelles méthodes pédagogiques (exemples et brève description)

"-Développement d'ateliers thématiques au Fablab et mise en place d'un programme interdisciplinaire et inter-établissement, de création artistique et de technologie du numérique -Création d'un espace de mutualisation de pratiques et ressources pédagogiques en interne et accompagnement des enseignants dans la transformation de leurs modalités d'enseignement et d'évaluation"

II.2. NOMBRE DE DIPLÔMES D'INGÉNIEUR DÉLIVRÉS

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Bâtiment et Sécurité - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes			
		Hommes	Femmes	Total	
II.2.1	Statut étudiant	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	8	2	10
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)	5	1	6
	VAE (3)				
	Total		8	2	10
Dont étrangers (4)		1	1	2	

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Bâtiment et Sécurité - Formation continue		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total
II.2.2	Stagiaire formation continue	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)		
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)		
	VAE (3)			
	Total			
	Dont étrangers (4)			

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie biologique et Santé - Formation initiale sous statut d'étudiant		Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
		Hommes	Femmes	Total

II.2.3	Statut étudiant	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	9	35	44
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)	3	6	9
	VAE (3)				
	Total		9	35	44
	Dont étrangers (4)			2	2

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie biologique et Santé - Formation continue			Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
			Hommes	Femmes	Total
II.2.4	Stagiaire formation continue	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)			
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)				
	Total				
	Dont étrangers (4)				

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie industriel - Formation initiale sous statut d'étudiant			Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
			Hommes	Femmes	Total
II.2.5	Statut étudiant	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	29	15	44
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)	10	10	20
	VAE (3)				
	Total		29	15	44
	Dont étrangers (4)		12	4	16

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie industriel - Formation continue			Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
			Hommes	Femmes	Total
II.2.6	Stagiaire formation continue	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)			
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)				
	Total				
	Dont étrangers (4)				

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie industriel - Formation initiale sous statut d'apprenti Partenariat En partenariat avec l'ITII Pays de la Loire			Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
			Hommes	Femmes	Total
II.2.7	Statut apprenti	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)			
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)				
	Total				
	Dont étrangers (4)				

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Automatique et Informatique - Formation initiale sous statut d'étudiant			Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
			Hommes	Femmes	Total
II.2.8	Statut étudiant	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)	24	2	26
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
		Dont contrat de professionnalisation (2)	17	2	19
	VAE (3)				
	Total		24	2	26
	Dont étrangers (4)				

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Automatique et Informatique - Formation continue			Nombre de diplômés ingénieurs lors de la dernière remise de diplômes		
			Hommes	Femmes	Total
II.2.9	Stagiaire formation continue	hors diplôme d'ingénieur de spécialisation (1)			
		en formation d'ingénieur de spécialisation (1)			
	VAE (3)				
	Total				
	Dont étrangers (4)				

(1) Le diplôme d'ingénieur de spécialisation est obtenu à l'issue d'une formation post-diplôme d'ingénieur, positionnée à Bac+6 ou plus.

(2) Il s'agit des diplômés ayant commencé leur cursus sous statut d'étudiant et l'ayant achevé sous contrat de professionnalisation. Ils sont compris dans le total "étudiant".

(3) Validation des Acquis de l'Expérience.

(4) La notion d'étranger est celle liée à la nationalité (passeport). Les étrangers sont à inscrire dans la voie qui leur a permis d'obtenir le diplôme et dans cette colonne.

II.2.10 Le cas échéant, nombre d'IDPE

III. IMPLICATION DES PERSONNELS DE L'ÉCOLE DANS DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE

Précisions relatives aux questions III.1, III.2, III.4 :

On cherchera ici à mesurer le potentiel recherche de l'École, c'est-à-dire le lien entre recherche et enseignement. Ces données permettent en outre aux auditeurs de se renseigner sur la proximité des enseignants avec leurs apprenants.

Ce formulaire n'a pas vocation à mesurer l'exposition globale des apprenants à la recherche, qui sera évaluée dans le cadre des audits.

Pour information, cette exposition est mesurée plus exhaustivement dans la question III.8 du questionnaire Données des Ecoles Françaises d'Ingénieurs de la Cdefi.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les doctorants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

III.1	Nombre total d'enseignants chercheurs et de chercheurs permanents dépendant de l'École et ayant une activité significative de recherche dans une unité de recherche interne ou externe à l'École	44
III.2	Nombre de doctorants encadrés par les chercheurs ou enseignants chercheurs de l'École	30
III.3	Nombre de doctorants en cotutelle avec un Établissement étranger	8
III.4	Nombre de thèses de doctorat effectuées sous la responsabilité d'un personnel de l'École soutenues lors de la dernière année civile	11
III.5	Nombre d'unités de recherche évaluées par le Hcéres dans lesquels les personnels enseignant chercheur ou chercheur de l'École sont inscrits	8
III.6	Liens vers les rapports d'évaluation du Hcéres de ces unités de recherche	https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/B2017-EV-0490970N-S2PUR170011983-015604-RF.pdf https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/B2017-EV-0490970N-S2PUR170012070-016263-RF.pdf https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/D2019-EV-0753237L-DER-PUR190015695-024399-RF.pdf https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/B2017-EV-0490970N-S2PUR170011683-015375-RF.pdf http://laris.univ-angers.fr/resources/LARIS-HCERES_campagne-d-evaluation_2015-2016.pdf https://www.hceres.fr/sites/default/files/media/publications/depot-evaluations/B2017-EV-0350937D-S2PUR170013014-016538-RF.pdf

IV. DONNÉES CONCERNANT LE RECRUTEMENT EN FORMATION D'INGÉNIEUR [DERNIÈRE PROMOTION RECRUTÉE], TOUTES SPÉCIALITÉS ET VOIES CONFONDUES

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les « primo-entrants dans l'École » et sur les recrutements : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Observatoire des flux : inscrits au titre de l'année universitaire 2018-2019

L'origine académique identifie la formation dans laquelle les apprenants étaient inscrits l'année qui a précédé leur recrutement. Les intitulés bac à BTS identifient les apprenants qui étaient dans une structure de formation française (y compris les lycées français à l'étranger).

Les apprenants qui étaient inscrits dans une structure de formation étrangère sont à inscrire dans la colonne adéquate. Ne comptabiliser que les apprenants qui ont été formellement sélectionnés par l'École pour obtenir un de ses diplômes d'ingénieurs et non ceux qui sont inscrits dans un autre établissement « préparatoire » type CPGE ou licence renforcée.

Origines des élèves (pour les Écoles en 3 ans et les Écoles en 5 ans)

On tient compte ici des nouveaux inscrits en première année d'études supérieures.

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'École¹ l'année précédente.

Il est normal que la grande majorité des apprenants renseignés ici se retrouvent dans la colonne bac.

¹ Attention: On parle bien de l'École et non de l'Établissement (c'est-à-dire la structure qui dispose de l'autonomie morale et financière s'il y a lieu).

[illegible]

On tient compte ici des nouveaux inscrits en cycle ingénieur (à partir de la troisième année d'études supérieures).

Ces apprenants n'étaient pas présents dans l'École l'année précédente.

IV.1.b	Origine académique de tous les primo-entrants en cycle ingénieur dans l'École	CPGE (y compris ATS)	Classes préparatoires Écoles réseau (ex : FGL, INSA, Peip)	Autres classes préparatoires	DUT	BTS	L1, L2 ou L3	M1	M2	Autre	Structure de formation étrangère			total
											Classes prépa- ratoires	niveau bac+2	niveau bac+3 ou 4	
Nombre d'intégrés	Hommes	8	65	10	2	5							10	100
	Femmes	3	54	8		10							8	83
	Total	11	119	18	2	15							18	183

La nationalité identifie l'apprenant au sens de son passeport et non au sens du pays dans lequel il a fait ses études. Les binationaux sont considérés comme français.

IV.2	Nationalité	Française	Pays européen (hors France)	USA Canada	Pays d'Amérique centrale et du sud	Pays d'Asie y compris Moyen Orient	Pays d'Afrique	Océanie	total
	Hommes	287	2			1	7		297
	Femmes	161	1			1	6		169
	Total	448	3			2	13		466

Recrutement au niveau bac pour les Écoles proposant un cursus en 5 ans uniquement

IV.3.a	Mentions de baccalauréat		TB	B	AB	Passable ou sans mention
	Nombre d'intégrés	Hommes	17	82	81	16
		Femmes	27	43	16	1
		Total	44	125	97	17

IV.3.b	Recrutement sur concours ou dispositif spécifique (structures de formation françaises et étrangères) Indiquer ici les concours de niveau bac.		Nombre de places offertes		Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif	
	Geipi Polytech		120		283	
	Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif				283	

Recrutement au niveau bac + 2 (pour les Écoles en 3 ans et pour les Écoles en 5 ans)

Recrutement sur concours CPGE (structures de formation françaises et étrangères)

Nom du concours ou du dispositif	Nombre de places offertes	Nombre d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif
----------------------------------	---------------------------	---

Polytech BCPST	4	2
Polytech TB	2	1
Polytech MB/PC/PSI	8	8

Total d'entrés provenant de ce concours ou du dispositif	11
--	----

Autres recrutements

Nom	Nombre de candidats	Nombre d'entrés
-----	---------------------	-----------------

DUT	221	18
BTS	52	2
L2	62	7
L3	102	7
M1		
Cursus Etrangers	191	
CPGE ATS et ASI	2	1
PeiP A	123	115
PeiP B	15	6

Observatoire des flux (pour les Écoles en 3 ans et pour les Écoles en 5 ans)

Rappel : on comptabilise ici les apprenants de l'année 2018-2019. On cherche ici à mesurer leur passage en année supérieure **dans l'École**.

Passage en année supérieure	% d'entrés en année supérieure	% de redoublants	% de démissions et d'exclusions
-----------------------------	--------------------------------	------------------	---------------------------------

Passage en deuxième année d'études supérieures (Écoles en 5 ans uniquement)	90,22	1,09	8,7
---	-------	------	-----

Passage en troisième année d'études supérieures (Écoles en cinq ans uniquement)	93,5	3,25	3,25
---	------	------	------

IV.6.c	Passage en quatrième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5ans)	97,52	0,62	1,86
IV.6.d	Passage en cinquième année d'études supérieures (Écoles en 3 ans et Écoles en 5 ans)	94,24		5,76
IV.6.e	Passage en sixième année (ingénieurs de spécialisation)			
IV.7	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés au bac (ne concerne que les Écoles qui recrutent au bac)		5,04	
IV.8	Durée moyenne pour obtenir son diplôme d'ingénieur pour les élèves recrutés à bac+2		3,03	Se référer aux précisions ci-après.
IV.9	Nombre d'apprenants ayant effectué l'intégralité du cursus et n'ayant pas obtenu leur diplôme 3 ans après leur sortie		8	

Précisions relatives aux questions IV.7 à IV.9 :

Le calcul de la durée moyenne pour obtenir son diplôme s'effectue sur la dernière promotion diplômée. L'intégralité du cursus comprend la réalisation de tous les stages, de la césure et des mobilités.

Ex : si 80% des diplômés ont été recrutés au niveau bac il y a 5 ans, 15% il y a 6 ans et 5% il y a 7 ans (exemple : deux redoublements ou un redoublement et une année de césure, ou une année de césure et une année de prolongation de double diplôme à l'étranger), la durée moyenne des études est de $0,8*5+0,15*6+0,05*7$ soit 5,25 ans.

Ne pas tenir compte de l'allongement de la scolarité suite à l'attribution différée du test externe attestant du niveau B2 en anglais (TOEIC, TOEFL...).

V. OUVERTURE SOCIALE

Certaines données concernant la diversité se trouvent dans les tableaux précédents.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les boursiers et sur les apprenants en situation de handicap : rentrée de septembre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur le soutien aux élèves ingénieurs et la place des valeurs sociales dans la formation: année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

Boursiers		
V.1	Nombre d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse nationale française sur critères sociaux quel qu'en soit le taux	171
V.2	Nombre total d'élèves ingénieurs nouvellement recrutés qui bénéficient d'une bourse (hors bourse nationale française sur critères sociaux)	1
V.3	Nombre total d'élèves officiers ou fonctionnaires	

Handicap (pour les Écoles en 5 ans, les données à renseigner ici doivent uniquement se porter sur les apprenants du cycle ingénieur)

		Hommes	Femmes	Total
V.4	Nombre total d'apprenants en situation de handicap en formation ingénieur dans l'École	1	4	5

Soutien aux élèves

V.5	Existe-t-il un accompagnement spécifique pour aider des élèves en difficulté ?	Soutien dans la formation	Soutien psychologique	Autres dispositifs d'accompagnement
		Oui	Oui	Non Si oui, précisez :

Place des valeurs sociales dans la formation

Dans un module obligatoire			Dans un module optionnel		
Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)	Oui / Non	Nombre d'heures dédiées	Budget alloué (en euros)

V.6	Enseignement ou projet encadré lié à l'éthique	Oui	12	Non
V.7	Enseignement ou projet encadré "santé et sécurité au travail"	Oui	12	Non
V.8	Enseignement ou projet encadré "développement durable"	Oui	12	Non
V.9	Si l'École est labellisée dans le secteur du Développement Durable (Label DD&RS, Eco-campus ...), indiquer l'intitulé de ce label :			
V.10	Nombre total de sportifs de haut niveau, d'artistes ou autre profil de mérite ayant un emploi du temps aménagé (le cas échéant)			

VI. INNOVATION - VALORISATION

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

N.B : Uniquement pour les apprenants ingénieurs.

VI.1.a	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation dans l'École	Oui
--------	--	-----

VI.1.b	Il existe un enseignement spécifique pour tous les élèves sur la création d'activité et le management de l'innovation en partenariat avec l'École	Oui
--------	---	-----

VI.2.a	Il existe un incubateur dans l'École	Non
--------	--------------------------------------	-----

VI.2.b	Il existe un incubateur en partenariat avec l'École	Oui
--------	---	-----

VI.3	Nombre d'ingénieurs issus de l'école ayant créé une entreprise ces 3 dernières années	5
------	---	---

VI.4	L'École est en lien avec un PEPITE	Oui
------	------------------------------------	-----

VI.5	Nombre d'étudiants bénéficiaires du statut d'étudiant – entrepreneur	1
------	--	---

VII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

VII.1	Nombre de représentants sociaux - professionnels délibératifs au conseil d'administration de l'École / nombre total de membres délibératifs au conseil	9 / 35
-------	--	--------

VII.2	Nombre d'heures payées par l'École (toutes spécialités confondues), sur les 3 dernières années de la formation, assurées par les professionnels de l'entreprise (hors recherche)	5345
-------	--	------

VII.3	Temps moyen en heures passées par un élève Ingénieur dans des projets posés par des entreprises	90
-------	---	----

VII.4	Budget de la formation continue intra et inter entreprises (euros)	81252,17
-------	--	----------

VIII. L'INTERNATIONALISATION DES FORMATIONS D'INGÉNIEUR

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Bâtiment et Sécurité : Formation initiale sous statut d'étudiant

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.1.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes		1	
	Total		1	

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.1.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.1.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes		8	
	Femmes		1	1
	Total		9	1

VIII.1.d	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation	100
----------	---	-----

VIII.1.e	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d	4,1
----------	--	-----

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.2

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Afrique			
Amérique du Nord			
Amérique centrale et du sud			
Asie			
Europe (hors France)			
Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.3	Hommes			1
	Femmes			1
	Total			2

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.4	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.5	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Bâtiment et Sécurité : Formation continue

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)				
Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité				
VIII.6.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.6.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			
Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger				
VIII.6.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			
VIII.6.d	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation			
VIII.6.e	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.7

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Afrique			
Amérique du Nord			
Amérique centrale et du sud			
Asie			
Europe (hors France)			
Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.8 Hommes			
Femmes			
Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.9 Afrique			
Amérique du Nord			
Amérique centrale et du sud			
Asie			
Europe (hors France)			
Océanie			

VIII.10	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non
	Non	Non	Non

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie biologique et Santé : Formation initiale sous statut d'étudiant

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)			
Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité			
VIII.11.aDurée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes			
Femmes		2	
Total		2	
Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion			
VIII.11.bDurée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
Hommes			
Femmes			
Total			
Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger			
VIII.11.cDurée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
Hommes		9	
Femmes		32	3
Total		41	3

VIII.11.d	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation	100
-----------	---	-----

VIII.11.e	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d	4,02
-----------	--	------

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.12	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

VIII.13	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			1
	Total			1

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.14	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.15	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie biologique et Santé : Formation continue

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)				
Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité				
VIII.16.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.16.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			
Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger				
VIII.16.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			
VIII.16.d	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation			
VIII.16.e	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.17	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

VIII.18	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

VIII.19	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

VIII.20	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non
	Non	Non	Non

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie industriel : Formation initiale sous statut d'étudiant

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)				
Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité				
VIII.21.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes	3		
	Femmes			
	Total	3		
Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion				
VIII.21.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes	1		
	Femmes			
	Total	1		
Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger				
VIII.21.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes	22		3
	Femmes	8		
	Total	30		3

VIII.21.d	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation	100
-----------	---	-----

VIII.21.e	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d	3,97
-----------	--	------

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).

Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.22	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)	1		1
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.23	Hommes			4
	Femmes			1
	Total			5

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.24	Afrique	4	7	11
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.25	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie industriel : Formation continue

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)				
Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité				
VIII.26.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.26.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			
Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger				
VIII.26.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			
VIII.26.d	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation			
VIII.26.e	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.27	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

VIII.28	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

VIII.29	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

VIII.30	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie industriel : Formation initiale sous statut d'apprenti

Partenariat En partenariat avec l'ITII Pays de la Loire

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.31.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.31.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.31.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			
VIII.31.d	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation			
VIII.31.e	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d			

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.32	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.33	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.34	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.35	Dans un module obligatoire	Dans un module optionnel		
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Automatique et Informatique : Formation initiale sous statut d'étudiant

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité

VIII.36.aDurée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
Hommes		1	
Femmes			
Total		1	

Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion

VIII.36.bDurée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
Hommes	1		
Femmes			
Total	1		

Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger

VIII.36.cDurée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
Hommes		24	
Femmes		2	
Total		26	

VIII.36.d	Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation	100
-----------	---	------------

VIII.36.ea	Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d	3,53
------------	--	-------------

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.37

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
Afrique			
Amérique du Nord			
Amérique centrale et du sud			
Asie			
Europe (hors France)	1		1
Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
VIII.38 Hommes			
Femmes			
Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.39 Afrique			
Amérique du Nord			
Amérique centrale et du sud			
Asie			
Europe (hors France)			
Océanie			

VIII.40	Dans un module obligatoire		Dans un module optionnel	
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Automatique et Informatique : Formation continue

Mobilité sortante

Nombre de diplômés de la dernière promotion soumis à une obligation de mobilité ayant une expérience à l'étranger dans le cadre de leur formation (hors double diplôme)				
Diplômés de la dernière promotion ayant effectué une ou plusieurs mobilités académique au cours de leur scolarité				
VIII.41.a	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			
Durée moyenne de la mobilité des doubles diplômés ingénieurs sortants de la dernière promotion				
VIII.41.b	Durée	Moins de deux semestres	Moins de quatre semestres	Quatre semestres ou plus (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			
Diplômés de la dernière promotion ayant effectué un ou plusieurs stages à l'étranger				
VIII.41.c	Durée	< à 3 mois	>= à 3 mois et < à 6 mois	> à 6 mois
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

VIII.41.d Pourcentage de diplômés ayant effectué une mobilité sortante à l'étranger (d'études ou de stage) au cours de leur formation

VIII.41.e Durée moyenne de la mobilité à l'étranger parmi les diplômés comptabilisés en VIII.1.d

Doubles diplômés ingénieurs sortants

Diplômés recrutés initialement par l'École ayant aussi obtenu le diplôme d'une institution partenaire à l'étranger (les diplômés de l'École provenant de l'institution partenaire sont à comptabiliser parmi les étrangers ayant obtenu le diplôme de l'École en section II).
Comptabiliser ici uniquement les doubles diplômés sortants.

VIII.42	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Mobilité entrante

Diplômés étrangers en échange académique

VIII.43	Durée	Moins d'un semestre	1 semestre	Plus d'un semestre (en continu ou non)
	Hommes			
	Femmes			
	Total			

Doubles diplômés ingénieurs entrants

	Pays d'obtention de l'autre diplôme	Hommes	Femmes	Total
VIII.44	Afrique			
	Amérique du Nord			
	Amérique centrale et du sud			
	Asie			
	Europe (hors France)			
	Océanie			

Enseignement ou projet encadré lié au contexte multiculturel dans la formation

VIII.45	Dans un module obligatoire Dans un module optionnel			
	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées	Oui/Non	Nombre d'heures dédiées
	Non		Non	
VIII.46	Si l'École a obtenu le label Qualité FLE, l'indiquer ici	Non		

IX. L'EMPLOI

Les thèses sont des emplois en CDD : il convient donc de comptabiliser tous les thésards parmi les diplômés ayant trouvé un emploi.

Il faut également comptabiliser les VIE.

Le salaire demandé est le salaire médian : salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en note de bas de page. Les informations demandées sur les nombres de diplômés sont des nombres absolus. Ils pourront être transformés en pourcentages pour la communication externe.

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les diplômés de la dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2018-2019

Mesures sur les diplômés de l'avant dernière promotion : promotion diplômée dans l'année universitaire 2017-2018

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Bâtiment et Sécurité : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme							
		Nombre			Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête		
IX.1	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	7				10	
IX.2	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	7				7	
IX.3	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	4				7	
IX.4	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)				7		
IX.5	Salaire annuel brut médian ¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page. Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.						
			H	F	Total	H	F
		Avec prime	38500		38500	Nb. rep. 6	6
		Sans prime	36500		36500	Nb. rep. 6	

		H	F	Total	H	F
IX.6	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.5.	Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	
IX.7	Nombre de diplômés qui font une thèse					10
IX.8	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)					
IX.9	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)					10

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie						
		Nombre			Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
IX.10	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	13				13
IX.11	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	13				13
IX.12	Nombre de diplômés en CDI	12				13
IX.13	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	12				13
IX.14	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	1				13
IX.15	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	35855				13
IX.16	Nombre de diplômés qui font une thèse					13
IX.17	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)					
IX.18	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)					13

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Bâtiment et Sécurité : Formation continue

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme		
	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête

IX.19	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)					
IX.20	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois					
IX.21	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)					
IX.22	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)					
IX.23	Salaire annuel brut médian¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page. Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.					
		H	F	Total	H	F
		Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	
IX.24	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger. Même remarque que pour la question IX.23.					
		H	F	Total	H	F
		Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	
IX.25	Nombre de diplômés qui font une thèse					
IX.26	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)					
IX.27	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)					

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie						
			Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête		

IX.28	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)
IX.29	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois
IX.30	Nombre de diplômés en CDI
IX.31	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France
IX.32	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger
IX.33	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)
IX.34	Nombre de diplômés qui font une thèse
IX.35	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)
IX.36	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie biologique et Santé : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme		
	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.37	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses) 35	44
IX.38	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois 21	32
IX.39	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français) 19	32
IX.40	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses) 3	33

IX.41

Salaire annuel brut **médian**¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page.

Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.

	H	F	Total		H	F	
Avec prime	34000	33400	33800	Nb. rep.	7	23	30
Sans prime	34000	33400	33800	Nb. rep.	7	23	

IX.42	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.41.	H	F	Total		H	F	
		Avec prime	32266	32266	Nb. rep.		3	3
		Sans prime	29200	29200	Nb. rep.		3	

IX.43	Nombre de diplômés qui font une thèse								44
-------	---------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	----

IX.44	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)								
-------	--	--	--	--	--	--	--	--	--

IX.45	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	4							44
-------	--	---	--	--	--	--	--	--	----

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie									
			Nombre				Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête		
IX.46	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)		31					35	
IX.47	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		22					29	
IX.48	Nombre de diplômés en CDI		18					31	
IX.49	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France		29					31	
IX.50	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger		2					31	
IX.51	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)		30900					27	

IX.52	Nombre de diplômés qui font une thèse	1	35
IX.53	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.54	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	2	35

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie biologique et Santé : Formation continue

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme						
		Nombre			Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
IX.55	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)					
IX.56	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois					
IX.57	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)					
IX.58	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)					
IX.59	Salaire annuel brut médian¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page. Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.					
		H	F	Total	H	F
		Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	

		H	F	Total	H	F
IX.60	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.59.	Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	
IX.61	Nombre de diplômés qui font une thèse					
IX.62	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)					
IX.63	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)					

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie						
		Nombre			Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
IX.64	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)					
IX.65	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois					
IX.66	Nombre de diplômés en CDI					
IX.67	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France					
IX.68	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger					
IX.69	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)					
IX.70	Nombre de diplômés qui font une thèse					
IX.71	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)					
IX.72	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)					

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie industriel : Formation initiale sous statut d'étudiant

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme						
		Nombre			Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	

IX.73	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	42						44
IX.74	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	31						39
IX.75	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	35						40
IX.76	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)	2						42
IX.77	Salaire annuel brut médian¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page. Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.							
			H	F	Total		H	F
		Avec prime	33000	35000	34000	Nb. rep.	22	10
		Sans prime	32500	35000	33000	Nb. rep.	22	10
IX.78	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.77.							
			H	F	Total		H	F
		Avec prime	18624		18624	Nb. rep.	1	
		Sans prime	18624		18624	Nb. rep.	1	
IX.79	Nombre de diplômés qui font une thèse							44
IX.80	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)							
IX.81	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)							44

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
--	--------	--

IX.82	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	38	38
IX.83	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	32	36
IX.84	Nombre de diplômés en CDI	31	33
IX.85	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	34	38
IX.86	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	4	38
IX.87	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	33000	32
IX.88	Nombre de diplômés qui font une thèse	1	38
IX.89	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	33000	1
IX.90	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)		38

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie industriel : Formation continue

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme			
		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.91	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)		
IX.92	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		
IX.93	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		
IX.94	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)		

IX.95	Salaire annuel brut médian¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page. Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.	H	F	Total	H	F
		Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	

IX.96	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.95.	H	F	Total	H	F
		Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	

IX.97 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.98 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.99 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.100	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	
IX.101	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX.102	Nombre de diplômés en CDI	
IX.103	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX.104	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX.105	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	

IX.106 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.107 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.108 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Génie industriel : Formation initiale sous statut d'apprenti

Partenariat En partenariat avec l'ITII Pays de la Loire

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme						
		Nombre			Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête	
IX.109	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)					
IX.110	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois					
IX.111	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)					
IX.112	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)					
IX.113	Salaire annuel brut médian ¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page. Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.					
		H	F	Total	H	F
		Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	

		H	F	Total	H	F
IX.114	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.113.	Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	
IX.115	Nombre de diplômés qui font une thèse					
IX.116	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)					
IX.117	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)					

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.118	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	
IX.119	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX.120	Nombre de diplômés en CDI	
IX.121	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX.122	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX.123	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	
IX.124	Nombre de diplômés qui font une thèse	
IX.125	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	
IX.126	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Automatique et Informatique : Formation initiale sous statut d'étudiant

		Nombre					Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête		
IX.127	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	23					26		
IX.128	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	22					23		
IX.129	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)	21					23		
IX.130	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)						23		
IX.131	Salaire annuel brut médian ¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page. Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.		H	F	Total		H	F	18
		Avec prime	33938	34775	33938	Nb. rep.	16	2	
		Sans prime	32325	33275	32325	Nb. rep.	16	2	
IX.132	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.131.		H	F	Total		H	F	
		Avec prime				Nb. rep.			
		Sans prime				Nb. rep.			
IX.133	Nombre de diplômés qui font une thèse	2					26		
IX.134	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)	24700					2		
IX.135	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)						26		

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.136	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	26	29
IX.137	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	18	18
IX.138	Nombre de diplômés en CDI	24	25
IX.139	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	24	26
IX.140	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	2	26
IX.141	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	32000	26
IX.142	Nombre de diplômés qui font une thèse		29
IX.143	Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)		
IX.144	Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)	1	29

Ingénieur diplômé de l'école polytechnique universitaire d'Angers de l'université d'Angers, spécialité Automatique et Informatique : Formation continue

Situation des diplômés de la dernière promotion en janvier après l'obtention du diplôme			
		Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.145	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)		
IX.146	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois		
IX.147	Nombre de diplômés embauchés pour une durée indéterminée (en France ou sous contrat français)		
IX.148	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger (y compris les thèses)		

IX.149	Salaire annuel brut médian¹ et sans compter les diplômés en thèse (euros) en France. La méthode de calcul d'une médiane est précisée en bas de page. Ce chiffre sera vérifié lors des audits. Toutefois, la CTI se réserve le droit de demander des compléments d'informations en dehors des périodes d'audit si les valeurs renseignées semblent éloignées d'un salaire brut médian constaté pour un ingénieur diplômé du secteur concerné.	H	F	Total	H	F
		Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	

IX.150	Salaire annuel brut médian et sans compter les diplômés en thèse (euros) à l'étranger Même remarque que pour la question IX.149.	H	F	Total	H	F
		Avec prime			Nb. rep.	
		Sans prime			Nb. rep.	

IX.151 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.152 Salaire annuel brut médian des diplômés en thèse (euros)

IX.153 Nombre de diplômés en poursuite d'études (hors thèses)

Situation des diplômés de l'avant dernière promotion en janvier, plus d'un an après la sortie

	Nombre	Nombre de diplômés ayant répondu à ce champ dans l'enquête
IX.154	Nombre de diplômés ayant un emploi (y compris les thèses)	
IX.155	Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi en moins de deux mois	
IX.156	Nombre de diplômés en CDI	
IX.157	Nombre de diplômés ayant un emploi basé en France	
IX.158	Nombre de diplômés ayant un emploi basé à l'étranger	
IX.159	Salaire annuel brut médian hors primes et hors thèses (euros)	

IX.160 Nombre de diplômés qui font une thèse

IX.161 Salaire annuel brut médian des
 diplômés en thèse (euros)

IX.162 Nombre de diplômés en poursuite
 d'études (hors thèses)

X. VIE DE L'ÉTUDIANT - NOTORIÉTÉ

Rappel sur les années de référence à utiliser ici

Mesures sur les apprenants : inscrits au titre de l'année universitaire 2019-2020

Mesures sur les données administratives : année civile 2019 ou année universitaire 2018-2019

X.1	Nombre de lits en résidence universitaire à la disposition de l'École	
X.2	Accès à un restaurant universitaire sur le site de l'École	Non
X.3	Desserte du site de l'École par transport en commun	Oui
X.4	Nombre d'élèves inscrits aux associations et clubs des élèves	410
X.5	Valorisation de l'engagement des élèves	Oui
X.6	CA annuel de la junior entreprise	7200
X.7	Nombre de distinctions individuelles et/ou collectives obtenues par les apprenants et les personnels depuis 2 ans (niveau international ou national)	5
X.8	Nombre d'élus étudiants en conseil avec voix délibérative	6
X.9	Présence d'un Vice-président Etudiant ou Directeur Adjoint Étudiant	Non
X.10	Nombre de sièges de titulaires attribués à des apprenants ingénieurs présents dans le conseil de l'École	6

XI. SYSTÈME DE PILOTAGE QUALITÉ [DÉMARCHES QSE ET D'AMÉLIORATION CONTINUE]

XI.1 Champ d'expression libre sur le système qualité interne de l'École et les bonnes pratiques qu'elle souhaite relayer (10 lignes max.)

XI.2 Des labels et/ou certifications ont-ils été obtenus au niveau de l'École / établissement ?

Particularités

- L'engagement étudiant est valorisé dans le supplément au diplôme

- Distinctions :

Nov 2019 : Prix « Trophée Espoir de l'Environnement de Travail », délivré par l'association professionnelle ARSEG à Diarra DIENG, étudiante BEMS 5A. Canne

Nov 2019 : 1er prix du Challenge International du Challenge Design4Green pour 5 élèves de 5A SAGI.Angers

Déc 2019 : Prix CGPME Catégorie Enseignement Supérieur attribué à l'école pour ses actions en faveur de l'égalité homme-femme. Angers

Fev 2020 : 3e Prix du stage au palmarès des Prix Qualité Performance 2020 pour une élèves de 5a QIF lors de la Journée de la Qualité et de l'Excellence Opérationnelle à Paris.

Avril 2020 : Prix COUP DE COEUR au challenge des Entrep' pour 4 élèves de 4A GBS avec leur ""SEX'CAPE BOX"" un escape game sur l'éducation sexuelle à destination des jeunes. Nantes"

Je suis informé que les données certifiées vont être publiées par la CTI.

Je soussigné, **Fabrice Guérin**, directeur / directrice de l'École **EPU Angers**, certifie que les données ci-dessus sont sincères.

Fait à **Angers**.